

POLICE GÉNÉRALE
DE FRANCE.

PASSE-PORT

à l'Intérieur,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT

du Morbihan

SOUS-PRÉFECTURE

de Lorient

COMMUNE

de Pélair

Registre

N. 589.

SIGNALEMENT

Âgé de 38 ans
taille d'un mètre

700 centimètres.

cheveux châtain

front découvert

sourcils chat au

yeux bleu

nez long

bouche moyenne

barbe chataine

menton rose

visage ovale

teint bon

SIGNES PARTICULIERS :

3

Signature du Porteur :

P. Laroche

Empire Français
~~RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.~~



Liberté, Égalité, Fraternité.

Passé-port à l'Intérieur,

valable pour un an.



Nous Maire de la Commune de Pélair
en Belle-Ile-en-Mer

Invitons les autorités civiles et militaires à laisser passer et
librement circuler de Belle-Ile-en-Mer département
du Morbihan à Mont-Lucien - département
de l'Allier

Le sieur Fargin-Layolle (Philippe)

propriétaire
né à Mont-Lucien (Allier) département de l'Allier
demeurant à Mont-Lucien
et à lui donner aide et protection en cas de besoin.

Délivré sur la demande de M. Le Commissaire Spécial
de Police de cette ville.

Fait à Pélair, le 8 Juin 1859.

par Le Maire impuété,

P. Laroche



Pris de Passe-port 2 francs